

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1909)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

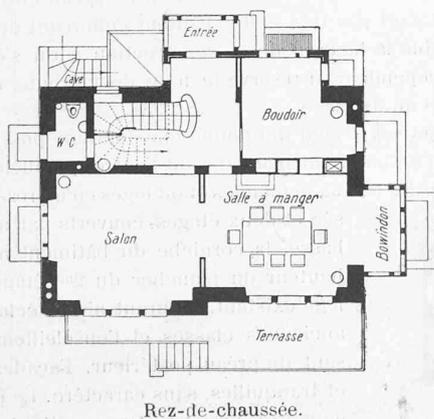
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

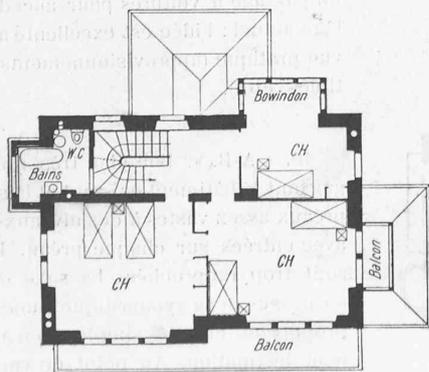
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fig. 2. — Villa Maria-Belgia à La Tour-de-Peilz. — Architectes : MM. Nicati et Burnat, à Vevey.



Rez-de-chaussée.



1^{er} étage.

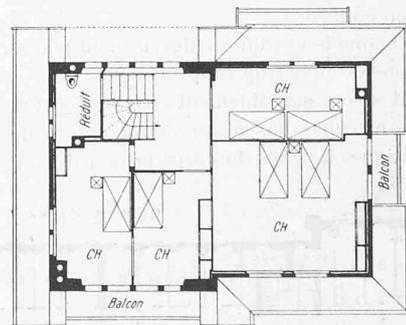


Fig. 3. — Plans d'une villa locative à Bellaria (La Tour-de-Peilz).
Echelle 1 : 250.

**Concours pour l'élaboration d'un projet
de bâtiment scolaire au Faubourg des Sablons,
à Neuchâtel.**

Rapport du jury.

(Suite 1).

20. « Hélios ». Plan condensé, relié à l'ancien bâtiment. Mêmes observations et critiques qu'au projet précédent.

Il reste en ligne les six projets suivants :

Nos 1, 5, 10, 11, 12 et 17.

1. « Ferra ». Plan clair, simple et ramassé, comportant un rez-de-chaussée et deux étages, avec une aile droite moins élevée (rez-de-chaussée et un étage). Les 14 classes sont orien-

¹ Voir N° du 25 mai 1909, page 116.

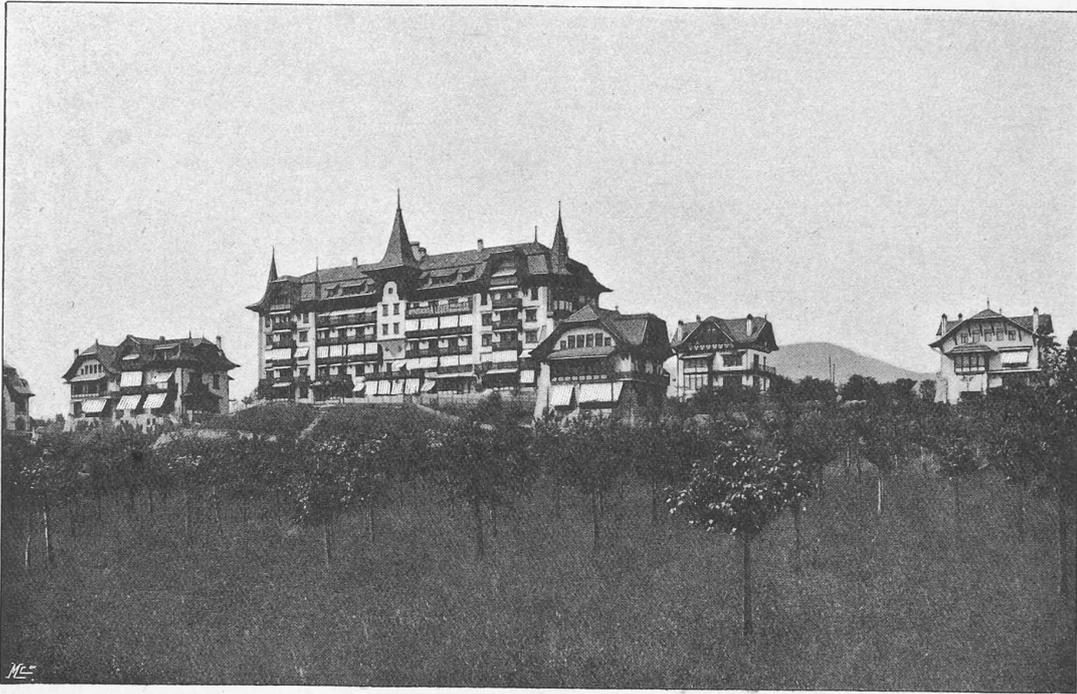


Fig. 4. — Groupe de villas et bâtiment locatifs à Bellaria, La Tour-de-Peilz. — Architectes : MM. Nicati et Burnat, à Vevey.

tées au sud ; les deux classes dans les combles ne sont pas suffisamment éclairées. La composition générale du bâtiment, de l'aile et de la salle de gymnastique présente l'avantage de réserver un préau d'un seul tenant, assez vaste, recevant l'ensoleillement au sud-est et au sud-ouest et de dégager suffisamment l'ancien collège.

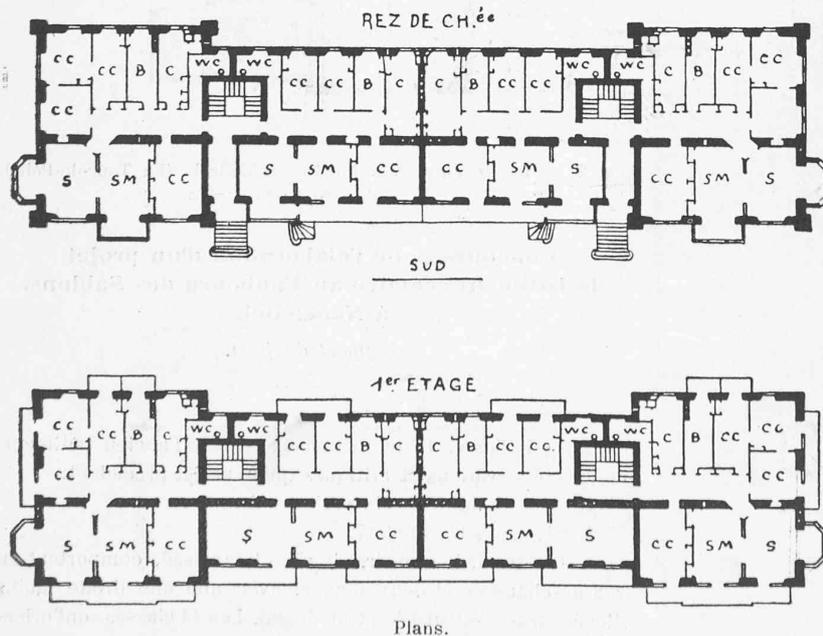
Travaux manuels et salle de dessin bien placés. Entrée des W.-C. garçons et filles trop rapprochées.

Les façades sont agréablement et sobrement traitées, mais l'aile droite n'accuse pas assez nettement la destination de classes identiques à celles du corps principal.

5. « MCMIX ». Bon plan comportant deux escaliers et deux entrées. La salle de dessin se trouve au-dessus de la gymnastique, attenante au bâtiment. Les escaliers, W.-C. et dégagements sont bien distribués et éclairés. Le préau entre les deux bâtiments n'est pas très vaste ; l'auteur s'efforçant de limiter le plus possible la hauteur de la construction a dû s'étendre en surface ; cependant, il réserve le long de la route un second préau de 8 m. de large.

Ce projet est le seul qui donne une solution possible et acceptable d'un bâtiment placé devant l'autre, parallèlement à la route ; tous les locaux demandés étant logés en un rez-de-chaus-

sée et deux étages, couverts par une toiture basse, la corniche du bâtiment arrive à la hauteur du plancher du 2^{me} étage du collège existant, assurant ainsi l'éclairage des anciennes classes et l'ensoleillement suffisant du préau postérieur. Façades simples et tranquilles, sans caractère. Le cube et le coût de ce projet sont un peu élevés. L'auteur a réservé, dans la partie ouest du terrain, un passage à voitures pour accéder au collège actuel ; l'idée est excellente au point de vue pratique (approvisionnements, combustibles, etc.).

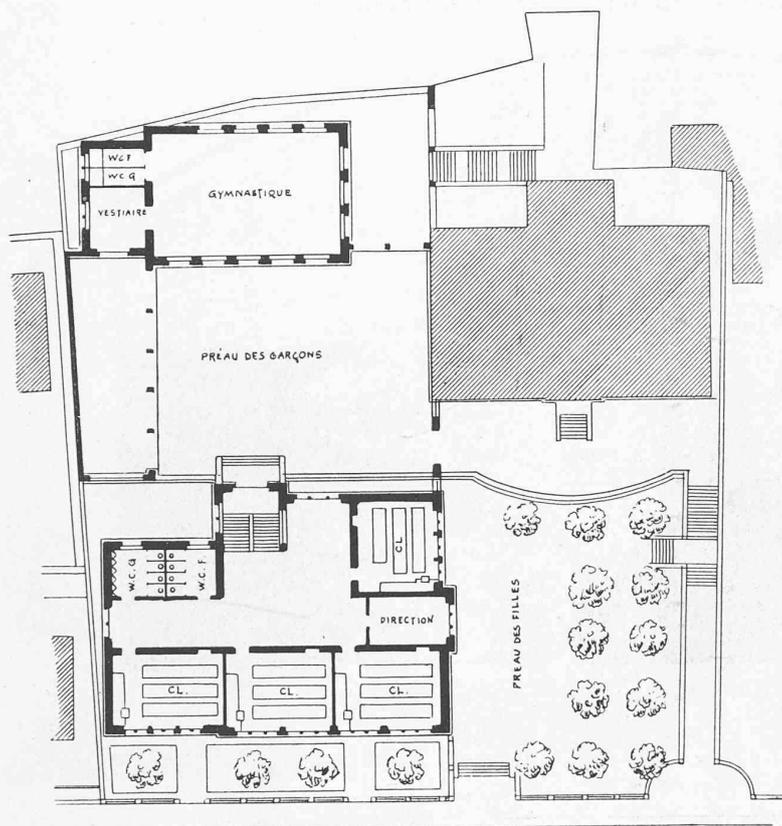


Plans.

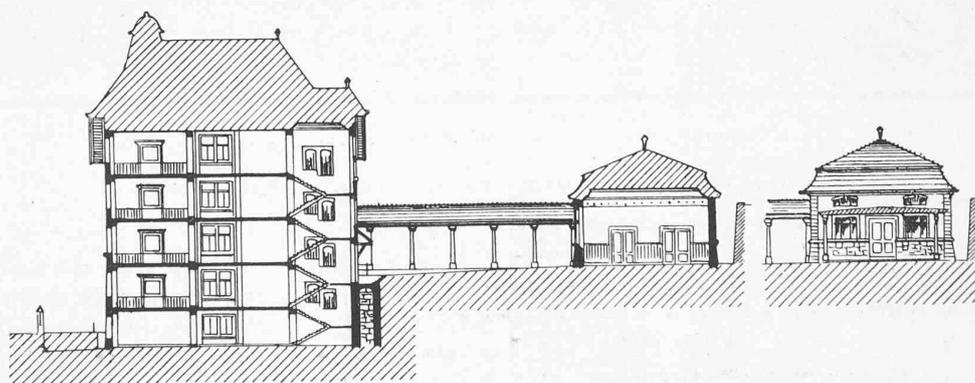
Fig. 5. — Bâtiment locatif à Bellaria, La Tour-de-Peilz.

10. « A-B. ». Bon plan très ramassé dégageant le bâtiment existant et laissant deux préaux assez vastes à des niveaux différents avec entrées sur chaque préau. Les W.-C. sont trop rapprochés. La salle de dessin, au-dessus de la gymnastique a une mauvaise proportion. Façades simples bien adaptées à leur destination. Au point de vue du parti du plan et de la composition de la façade, il y aurait avantage à supprimer le décro-

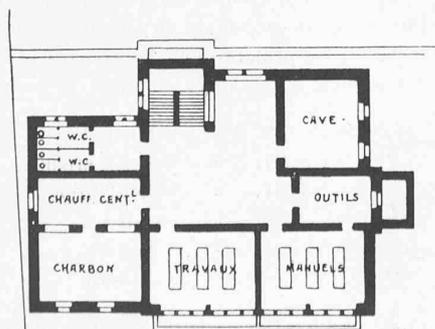
CONCOURS POUR LE BATIMENT SCOLAIRE DES SABLONS, A NEUCHÂTEL



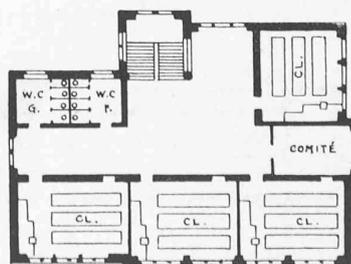
ROUTE DES SABLONS
Plan du rez-de-chaussée sur préau nord.



Coupe en travers du bâtiment principal et de la salle de gymnastique.



Plan du sous-sol.



Plan du premier étage.

chement qui forme un avant-corps ou pavillon non motivé.

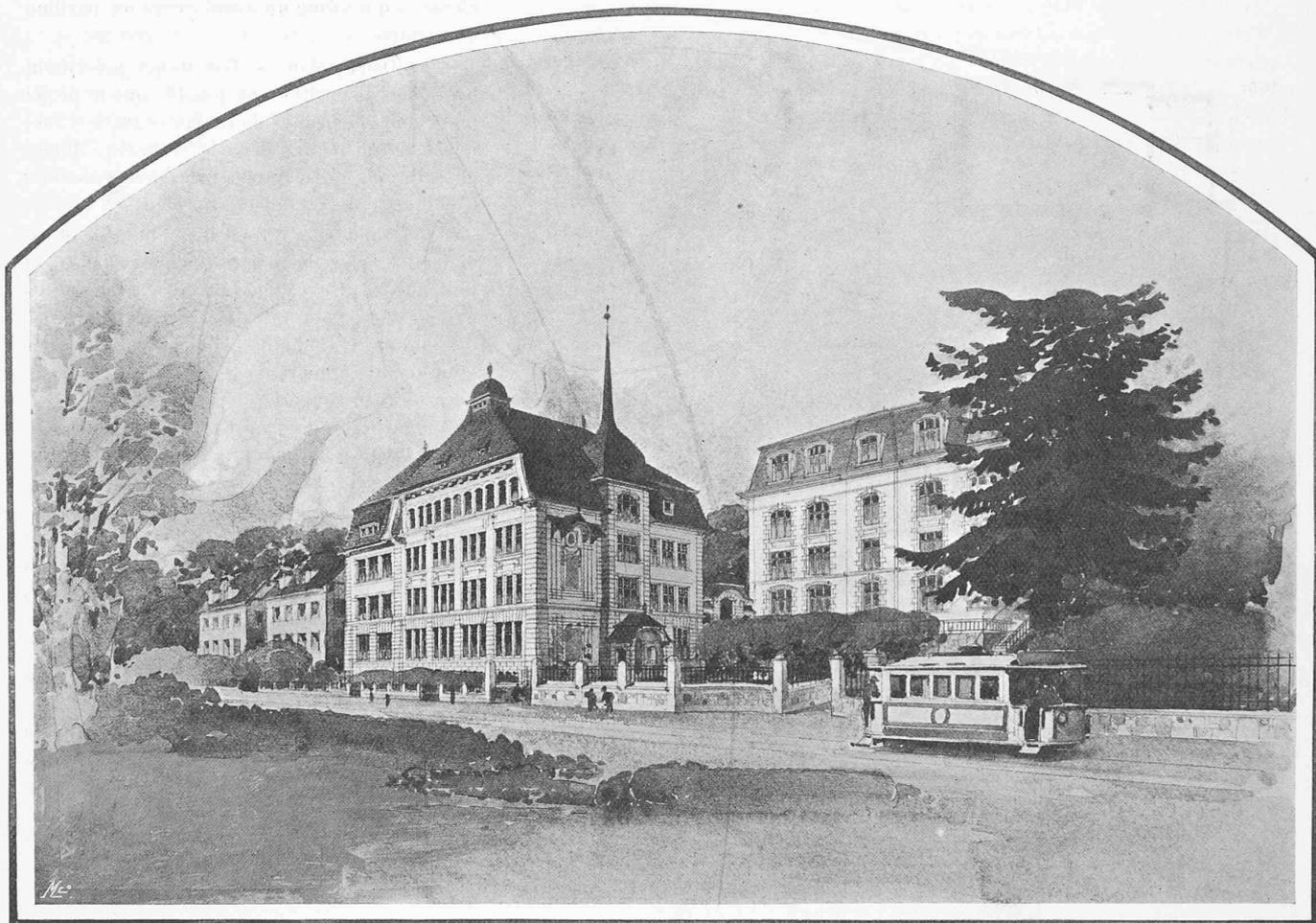
11. « Deux préaux ». Bon projet présentant les mêmes dispositions et qualités que le projet précédent. Les salles de dessin et travaux manuels sont disposées dans le bâtiment. Mêmes observations qu'au projet précédent en ce qui concerne le décrochement du plan.

12. « Bondelle ». Projet bien composé et ordonné ; le plan comporte six classes à l'est et huit au sud. L'escalier, les locaux accessoires et les W.-C. sont relégués dans la mauvaise orientation. La halle de gymnastique, disposée d'une manière heureuse, est reliée au bâtiment par un préau couvert.

Ce parti ne nuit pas à l'éclairage des classes de l'ancien bâtiment qu'il dégage complètement et laisse un vaste préau bien ensoleillé, d'un seul tenant et niveau. Façades simplement traitées et composées. Le bâtiment principal est bien placé dans le terrain, par rapport à l'ancien collège ; ce projet semble réunir, dans la mesure du possible, toutes les conditions requises. Quelques modifications de détail permettraient de diminuer légèrement de largeur soit le corps principal, soit l'aile sur rue.

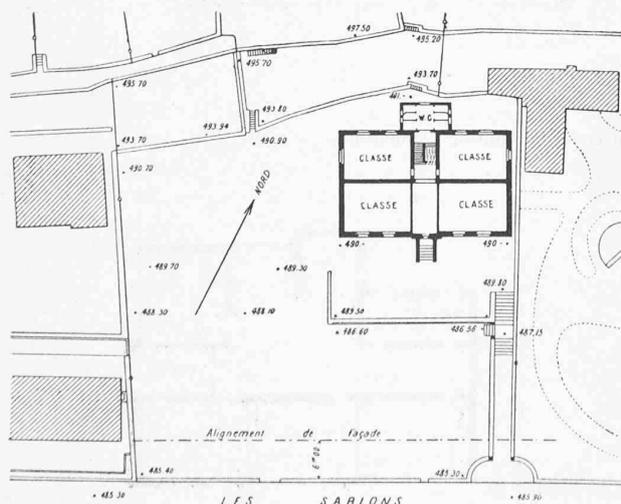
17. « Loulette ». Projet consciencieusement étudié, avec bonne unité de composition ; l'emplacement de l'escalier, des vestiaires en dou-

CONCOURS POUR LE BATIMENT SCOLAIRE DES SABLONS, A NEUCHÂTEL



Perspective (variante avec dégagement sur préau est).

2^e prix : projet « Deux préaux », de MM. Convert et Kunzi, architectes, à Neuchâtel.



Plan de situation.

(Fragment du plan cadastral. — Echelle 1 : 1000).

blure et des W.-C. est bien choisi. Les trois classes orientées à l'ouest motivent l'observation déjà faite à ce sujet. La disposition de la salle de gymnastique est excellente. Ce parti réserve un grand préau et assure l'éclairage abondant des classes de l'ancien collège.

Après une nouvelle comparaison des qualités et défauts respectifs de ces divers projets, le jury décide, d'un commun accord, de classer les projets dans l'ordre suivant, pour l'attribution des primes :

1. Projet N° 12, devise « Bondelle ».
2. » 11, » « Deux préaux ».
3. » 17, » « Loulette ».
4. » 10, » « A-B ».
5. » 1, » « Ferra ».
6. » 5, » « MCMIX ».

Les plis de ces projets ouverts dans l'ordre sus-indiqué, en présence de M. Porchat, président du Conseil communal, et de M. Berthoud, directeur des Travaux publics, donnent les résultats suivants :

Premier prix (Fr. 1000) au projet « Bondelle », de MM. Prince & Béguin, architectes, à Neuchâtel.

Deuxième prix (Fr. 800) au projet « Deux préaux », de MM. R. Convert & M. Kunzi, architectes, à Neuchâtel.

(L'ouverture du pli du projet « Loulette » donnant comme auteur M. J. Dumont, qui n'est pas établi dans la ville de Neuchâtel, le jury, d'accord avec les représentants du Conseil communal, décide d'ouvrir le pli du projet classé en quatrième rang).

L'ouverture de ce pli, projet « A-B », indiquant comme auteurs MM. Kunzi & R. Convert, lesquels sont déjà primés, le jury décide d'ouvrir le pli du projet classé en cinquième rang.

L'ouverture de ce pli, projet « Ferra », indiquant comme auteurs MM. Prince & Béguin, lesquels sont déjà primés, le jury décide d'ouvrir le pli du projet classé en sixième rang.

L'ouverture de ce pli donne le résultat suivant :

Troisième prix (Fr. 700) au projet « MCMIX », de MM. Châble & Bovet, architectes, à Neuchâtel.

23 avril 1909.

H. BAUDIN. A. BROILLET. H. CAMOLETTI.

Nous reproduisons aux pages 129 et 130 les principales planches du projet « Deux préaux », de MM. Convert et Kunzi et une reproduction d'un fragment du plan cadastral mis à la disposition des concurrents ; on y verra que l'orientation que nous avons donnée au projet « Bondelle » (N° du 25 mai 1909, page 118) était inexacte.

CONCOURS

Concours pour l'étude d'un nouveau pont sur le Rhin, à Rheinfelden.

Résultats du concours.

1^{er} prix. Fr. 2300 ; projet « Tempora Mutantur », de MM. Melan, ingénieur, à Prague ; de Vallière et Simon, ingénieurs, à Lausanne, et Monod et Laverrière, architectes, à Lausanne.

2^e prix. Fr. 2000 ; projet « S. D. P. », de MM. Maillart & Cie, ingénieurs, à Zurich ; Joss & Klausner, architectes, à Berne.

3^e prix. Fr. 1700 ; projet « Stein », de la Société anonyme Buss & Cie, à Bâle ; E. Fäsch, architecte, à Bâle, et Franz Habich, architecte, à Rheinfelden.

4^e prix. Fr. 1500 ; projet « Grenzsteg », de MM. Wilh. Stortz, ingénieur, à Strasbourg ; Paul Schmitthenner, architecte, à Colmar, et Ed. Züblin & Cie, Bâle Strasbourg.

Tous les projets présentés au concours sont exposés dans la salle de gymnastique de Rheinfelden du 1^{er} au 14 juin, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

NÉCROLOGIE

A. Laubi.

Le 7 mai est décédé à Wädenswil, à l'âge de 63 ans, après une longue maladie, M. Alfred Laubi, ingénieur-directeur du chemin de fer du Sud-Est. Né à Zurich en 1846, il commença ses études à l'École polytechnique fédérale et les termina à Stuttgart en

1867. Il fit ses débuts comme ingénieur dans la construction des chemins de fer wurtembergeois, puis en Autriche. Rentré au pays en 1874, il remplit une première fois les fonctions d'ingénieur du contrôle fédéral et construisit ensuite, comme ingénieur en chef, le chemin de fer de la vallée de la Toëss ; puis reprit ses fonctions au contrôle jusqu'en 1890. C'est alors qu'il fut appelé dans la Suisse romande pour étudier à Genève le tracé du chemin de fer du Salève et pour diriger les travaux d'étude et de construction de la ligne des Rochers de Naye, à Montreux. Le tracé de ce chemin de fer de montagne fort bien conçu, original et très admiré fut son œuvre personnelle et il en était, à juste titre, très fier. La construction de la ligne fut aussi très bien dirigée et à la satisfaction des financiers et des intéressés ; et réciproquement l'ingénieur Laubi répétait souvent que son séjour à Montreux avait été la période la plus agréable de sa carrière. De 1894 à 1897 il fonctionna comme ingénieur en chef des chemins de fer rhétiques pour la ligne Landquart-Coire-Thusis et fut alors désigné comme directeur du chemin de fer du Sud-Est (Wädenswil et Rapperswil à Einsiedeln et Goldau), poste qu'il a occupé avec distinction jusqu'à sa mort.

Les connaissances techniques de l'ingénieur Laubi et sa grande expérience étaient très recherchées et appréciées dans des cas difficiles où il a été souvent appelé comme expert aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Il fut chargé en 1903 de donner un cours d'exploitation des chemins de fer à l'École polytechnique fédérale. Zélé militaire, il était parvenu au grade de lieutenant-colonel du génie.

La manière dont il a rempli les fonctions ingrates d'ingénieur du contrôle peut donner la mesure de son caractère d'une grande franchise et présentant ses observations avec tact et bienveillance vis-à-vis des collègues, mais sans inutile modestie. Son souvenir restera celui d'un bon camarade et d'un bon chef.

BIBLIOGRAPHIE

Mitteilungen der eidg. Materialprüfungsanstalt, Zürich. — 13^{me} fascicule — Essais relatifs à la compression du béton et à la largeur utile des dalles comprimées des profils en béton armé (85 pages, 25 figures et 3 planches), par M. F. Schüle, ingénieur, professeur à l'École polytechnique fédérale, directeur du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux.

Ce 13^{me} fascicule des « Mitteilungen », relate des essais du Laboratoire fédéral en vue de l'élaboration des nouvelles normes suisses pour constructions en béton armé, et recherche les différents facteurs influençant le coefficient de travail admissible dans la partie comprimée des solives en béton armé. Les trois éléments envisagés sont le pourcentage et la fatigue de l'armature tendue, la qualité du béton et la largeur de dalle solidaire admissible dans le calcul des efforts.

L'auteur des essais, M. le prof. Schüle, constate que la fatigue du métal étant, en général, la mesure de la sécurité bien plus que le taux de compression du béton, s'il est bon, on doit favoriser les profils robustes garantis contre l'allongement de l'armature et surtout le cisaillement du béton, et propose une formule augmentant le taux de travail du béton en sens inverse de la fatigue du métal.

Le point de vue se justifie parfaitement, mais ne donne pas l'entière satisfaction désirable, car d'un côté il n'exclut pas un pourcentage exagéré du métal en tension, et de l'autre ne